



Déclaration préalable de la FSU Ardennes

au CDEN du lundi 27 avril 2020

Le CDEN de ce jour se tient dans un contexte bien particulier, inédit et des conditions elles aussi bien particulières, en audioconférence, ne facilitant sans doute pas les échanges, ne permettant sans doute pas à tous les membres de cette instance de s'exprimer comme ils le souhaiteraient...

Si nous pouvons apprécier la volonté de maintenir un dialogue social de proximité et de qualité dans notre département, nous sommes toutefois étonnés de l'ordre du jour de CDEN, identique à celui de l'an dernier, à celui de l'année d'avant..., présentant « la préparation de rentrée 2020 dans les écoles », faisant « un point sur le second degré », comme si de rien n'était, comme si rien ne se passait actuellement, comme si la rentrée de septembre serait normale !

En débloquant 15 millions d'euros pour l'équipement informatique des familles les plus en difficultés, le gouvernement ne vient-il pas pourtant d'admettre que la fracture numérique, partie émergée des inégalités sociales, était lourde de conséquences sur la scolarité des élèves, notamment les plus fragiles ? Le Ministre, au fil de ces 4 semaines d'« enseignement » à distance, n'a-t-il pas, lui aussi, nuancé l'efficacité de cette « continuité pédagogique » qui, au mieux, permet de maintenir un lien entre les élèves, les familles et l'école mais certainement pas de mener un cours et de faire entrer les élèves dans les apprentissages ? Le Président de la République lui-même, dans son allocution du 13 avril dernier, n'a-t-il pas utilisé cet argument du creusement des inégalités sociales et scolaires, tout reconnaissant ainsi explicitement que l'École n'a pas pu, pendant cette période, malgré le plein engagement des personnels, mener à bien ses missions, que des manques, des retards voire des reculs seront forcément à rattraper, à compenser ? Et ce n'est certainement pas ce dispositif poudre aux yeux de « soutien scolaire » pendant ces vacances de printemps qui permettra à tous les élèves « éloignés de l'École » de s'en rapprocher et de se raccrocher aux apprentissages qu'ils n'auraient pu acquérir durant cette période... La rentrée 2020 ne pourra pas ignorer cet état de fait.

Réouverture des établissements scolaires ?

Le Président de la République a annoncé la prolongation du confinement et la réouverture progressive des crèches, des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai. Il a par ailleurs annoncé que les manifestations culturelles étaient suspendues jusque mi-juillet, que les restaurants restaient fermés afin de respecter la distanciation sociale. Ces décisions contradictoires sont inquiétantes tout comme les sorties médiatiques quotidiennes du Ministre de l'Éducation Nationale qui poursuit sa frénésie d'annonces « à la va vite » et sans concertation et donc sans confrontation au réel, à la faisabilité sur terrain... Pour la FSU, la priorité doit rester la santé de l'ensemble de la population : toutes les conditions sanitaires doivent donc être réunies avant tout retour en classe et dans les services. Or, comment garantir la protection sanitaire dans des lieux scolaires, en regroupant une population qui permet, plus qu'une autre, la transmission du virus ? Pour la FSU, la garantie de la protection sanitaire est la condition *sine qua non* du retour en classe : tests, mise à disposition de matériel de protection, conditions permettant le strict respect des gestes barrières et la distance physique de protection nécessaire. La situation actuelle démontre l'importance de la démocratie sociale avant toute prise de décision et la nécessité d'abroger la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique ».

Nous demandons d'ores et déjà la tenue d'un CHSCTD extraordinaire sur cette question, bien en amont de la date « officielle » du 11 mai, qui examine le protocole national dont nous attendons la présentation lors de ce CDEN et propose aux établissements un *vade mecum* listant les conditions indispensables à une possible réouverture. Les membres des différentes instances (Conseils d'administration, d'écoles...) doivent être consultés pour faire remonter d'éventuelles difficultés mais les normes de la reprise progressive ne peuvent être définies au niveau local, encore moins par les collectivités territoriales. Au vu des éléments constatés dans chacun des établissements scolaires du département, la décision de réouverture ou pas selon ce protocole national précis doit être prise par les autorités sanitaires et préfectorales. Ce protocole doit aussi être diffusé largement à tous les enseignants, personnels et parents. Il doit permettre aux personnels et usagers (pour eux-mêmes et leur entourage) d'être protégés et le cas échéant d'être dispensés d'une présence dans les écoles et établissements. Cette réouverture des établissements scolaires ne doit en effet pas mettre en danger la société toute entière.

Par ailleurs, la FSU exigera que les objectifs de l'enseignement dans la période soient clarifiés : il s'agira d'une période très particulière, sans la présence de l'ensemble des élèves et avec des petits groupes, il ne s'agira pas de mettre la pression sur les personnels comme sur les élèves. Un vaste plan doit être concerté et réfléchi dès maintenant pour la reprise en septembre, tant pour le travail scolaire et universitaire que pour l'accompagnement social et psychologique des élèves et des personnels.

Rentrée de septembre

Pour la rentrée de septembre, il est absolument nécessaire de débloquer des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs, développer les RASED et les maîtres supplémentaires, et ce dans toutes les écoles, afin de reconstruire ce que cette crise sanitaire aura chamboulé et s'attaquer franchement aux inégalités.

Certes, dans le premier degré, le gouvernement a pris en compte la situation actuelle dans les communes de moins de 5000 habitants en ajoutant une enveloppe de 1248 postes, soit 60 de plus dans l'académie et 17 dans le département mais seront-ils suffisants pour permettre à tous les élèves de retrouver une scolarité « normale » en particulier dans les zones urbaines et certaines classes des réseaux d'éducation prioritaire oubliées par cette dotation ? Nous n'avons été que trop partiellement entendus, la dotation départementale du premier degré ayant été ramenée à moins trois postes par le Ministère et le Rectorat. Cette nouvelle dotation reste cependant négative et largement insuffisante pour faire face à la situation exceptionnelle. La carte scolaire qui nous est présentée prévoit la suppression de quatre postes de RASED et du dernier poste de « plus de maîtres que de classes ». Déjà très largement insuffisants, ces dispositifs centrés sur la prise en charge des élèves les plus en difficultés font l'objet d'une nouvelle saignée dans notre département.

En outre, les conditions inégalitaires de l'enseignement à distance ont été tout particulièrement défavorables aux élèves des milieux populaires. Elles doivent donner lieu à une analyse capable d'identifier les moyens nécessaires notamment dans les zones d'éducation prioritaires pour compenser ces inégalités.

Dans le second degré, concernant les nombreuses reprises de postes, malgré une demande de moratoire tout à fait légitime au vu de la situation, le gouvernement et notre ministère ne veulent rien entendre et poursuivent les opérations de préparation de rentrée, continuant pour notre académie et notre département sa détérioration du service public d'éducation et sa dégradation des conditions d'études et d'apprentissages de nos élèves.

Comment peut-on en effet envisager la nouvelle suppression de 13 postes en collèges, 11 en LGT et 2,5 en LP sans que cela ne génère encore des classes plus chargées, des difficultés plus grandes pour les enseignants à prendre en charge l'hétérogénéité, à gérer l'inclusion scolaire, à mener efficacement leurs missions, auprès des élèves les plus fragiles notamment ?

Il est particulièrement choquant de constater que l'Administration s'en tienne à sa gestion purement comptable de la rentrée scolaire, comme si de rien n'était, comme s'il ne se passait rien actuellement, comme si les élèves allaient faire une rentrée « normale » ! C'est sans doute au contraire de nombreuses « plaies » qu'il nous faudra panser, des liens qu'il nous faudra retisser, tant sur le plan scolaire que social, psychologique,...

Nos élèves devront retrouver dans leurs établissements respectifs un cadre rassurant, bienveillant, des personnels disponibles, une équipe pluri professionnelle à leur écoute, pour retrouver le plus facilement et rapidement possible le chemin des apprentissages.

C'est ce message que les enseignants veulent aujourd'hui porter auprès de l'administration et dans les lieux de décisions.

Cette carte scolaire de rentrée 2020 est une nouvelle fois marquée par le sceau du manque cruel d'ambition pour l'École de la réussite de tous les élèves. Dans ce contexte si particulier de pandémie, et alors que s'annonce une crise économique et sociale d'une rare violence, l'urgence appelle mieux que des mesurette comptables !

La situation montre au contraire à quel point les services publics sont notre bien commun indispensable pour faire face aux crises : celle, sanitaire, qui nous percute violemment aujourd'hui, comme, malheureusement, celles que nous devons anticiper : sociale, économique, démocratique, écologique... La fonction publique hospitalière, en premier lieu, dont les personnels se mobilisent depuis plusieurs années pour alerter sur la situation délétère des hôpitaux qui ont fait honteusement l'objet de purges budgétaires massives et répétées ces dernières années (suppression de 100 000 lits en 10 ans). Pourtant, on le mesure pleinement aujourd'hui, la santé est notre bien le plus précieux. Et elle ne peut être assurée de façon universelle, égalitaire et au plus haut niveau requis, que par un service public de la santé suffisamment doté, géré de façon démocratique, avec les soignants et les usagers, et non « à la mode » libérale technocratique. D'autre part, la fonction publique d'État et l'Éducation Nationale, dont les enseignants sont en première ligne pour maintenir, sans aucune anticipation, avec si peu de moyens et sans l'aide adéquate de leur institution, un lien scolaire avec les familles et les élèves, et assurer l'accueil des enfants de soignants, sans protection ou si peu. Bien sûr, la fonction publique territoriale, dont les agents concourent à des missions d'intérêt général indispensables d'ordinaire, plus encore aujourd'hui (ramassage des ordures, assainissement ; accueil des enfants des personnels soignants, suivi des patientes et des enfants en PMI, aide sociale à l'enfance, accompagnement des plus fragiles, prestations sociales, EHPAD, etc.).

Il aura fallu ce désastre sanitaire pour que les services publics se voient « parés de vertus » par celles et ceux qui n'ont eu de cesse de les dénigrer et les affaiblir depuis 30 ans : restrictions budgétaires, suppressions de postes, management autoritaire calqué sur le privé, réduction et/ou délégation de missions, mise en concurrence, marchandisation franche ou rampante, de la santé, de la culture, de l'éducation, de la transition écologique, des transports, des communications, de l'énergie, de l'assainissement et de la gestion de l'eau, etc. Les formations professionnelle et agricole ont été adaptées à des logiques d'utilitarisme immédiat sur le marché de l'emploi, dans un contexte favorisant les délocalisations de productions dictées par le dumping social mondialisé.

Ces politiques publiques ont anéanti l'espoir d'une Europe des peuples et des solidarités. Elles ont réduit la France à un « tout petit pays ». Alors que la 6ème puissance économique devrait être en capacité de « lever une armée » de volontaires et des tonnes de matériel pour prêter main forte aux populations les plus exposées des pays les plus pauvres, le gouvernement court désespérément à l'autre bout du monde, après des masques, du gel, des gants, des réactifs pour les tests...

Nous payons toutes et tous aujourd'hui le prix fort, et pour certains de leur vie, cet affaiblissement et cette désorganisation voulus et programmés de l'État social et de l'État de droit.

Aujourd'hui et demain, plus personne ne saura se contenter d'effets d'annonces cosmétiques ou résiduelles comme on nous y aura trop souvent habitué, au gré des aléas de conjonctures de moins en moins maîtrisées et aux conséquences de plus en plus dévastatrices pour les populations. Se satisfaire moins encore de politiques illusionnistes valorisant le pseudo État « start up » du soi-disant nouveau monde... dont le vernis peine à dissimuler les recettes éculées d'un néolibéralisme qui écrase « ceux qui ne sont rien » pour le plus grand profit des « premiers de cordée ».

Nous exigeons, pour les salariés, les retraités, les jeunes de nos établissements, des actes forts, concrets, en rupture fondamentale avec les cures d'austérité précédentes et les satisfecit des tenants des politiques austéritaires mortifères qui s'enivraient, il y a encore si peu, « de faire faire [soi-disant] mieux avec assurément [toujours] moins », à grand coup de « new-management » à la fois autoritaire, infantilisant et culpabilisant, et une sacrée dose d'indicateurs technocratiques de performance [oui, mais laquelle ?], chiffres et histogrammes à l'appui. Et s'arrangeant toujours, sans exception, pour que l'arbre cache la forêt et pour que les questions qui fâchent restent systématiquement sans réponse... L'apanage (et le panache vertueux) du dialogue social ne revient décidément pas à celles et ceux qui en ont la responsabilité première.

Eh bien, puisque nous voilà maintenant au pied du mur, nous disons qu'il n'est pas trop tard pour remettre les valeurs et les principes fondamentaux dans le bon ordre, et en tout premier lieu, une économie au service des hommes et des femmes, dans un cadre de démocratie sociale.

Pour faire face à l'urgence de la situation, mais aussi pour préparer l'avenir, nous exigeons des ruptures majeures dans les politiques publiques qui ont prévalu ces dernières décennies. Pour l'Éducation comme pour l'ensemble des services publics, dans notre département comme au niveau national, nous exigeons un plan immédiat d'investissement massif et le retrait des réformes qui les ont détournés de leur vocation, en les privant de moyens, en limitant leurs missions, en orientant leurs objectifs vers des logiques de marchandisation, de mise en concurrence généralisée, en renvoyant les usagers à leur responsabilité et/ou culpabilité individuelle, à rebours de l'intérêt général, de l'égalité d'accès pour toutes et tous sur tout le territoire, et des valeurs de solidarité et d'égalité.

L'absolue priorité doit être la protection des salariés et plus largement de la population. Nous exigeons pour les entreprises et les services publics, la mise à l'arrêt de tous les secteurs non vitaux et non nécessaires pour casser la chaîne de propagation du coronavirus. Nous exigeons la relocalisation des productions de biens indispensables, et lorsqu'elles existent sur le territoire, la réquisition des secteurs économiques et logistiques, notamment pour fournir les matériels de protection (gants, gel, masques, sur-blouses), et de soins (respirateurs, médicaments qui commencent à manquer...). Des mesures immédiates et exceptionnelles s'imposent pour faire face aux conséquences du confinement, qui exclut un peu plus encore les plus exclus : le maintien des revenus des précaires, des intermittents, des « uberisés », comme la réquisition des logements vides pour protéger les sans-logis, les migrants, les sans papiers...

Pour financer ces premières mesures d'urgence, le contrôle des capitaux et l'interdiction des opérations les plus spéculatives, la taxation des transactions financières et des plus hauts revenus, s'imposent. La solidarité ne peut pas être l'affaire des seuls salariés. Le gel du versement de dividendes et du rachat d'actions spéculatives, a fortiori pour les entreprises qui ont bénéficié d'aides publiques et/ou du chômage partiel, doit être décidé pour limiter les effets délétères en cascade de la financiarisation et favoriser l'économie réelle. Parce que la confiance ne se décrète pas mais se construit, pour engager une refondation sincère du pacte social, le retrait des lois et des projets des réformes régressives, toutes, absolument toutes, passées en force, doit être effectif, notamment la loi sur l'assurance chômage, la loi dite de Transformation de la Fonction publique, le projet de loi sur les retraites par points... Enfin, mais pas des moindres, parce que nous n'avons pas oublié la répression des derniers mouvements sociaux, l'État de droit et démocratique doit être réinstauré dans les meilleurs délais, ce qui suppose l'abrogation des lois d'exception, notamment celle d'urgence sanitaire et les 25 ordonnances qui l'accompagnent, mais aussi les mesures d'exception qui ont été inscrites ces dernières années dans le droit commun.

A l'heure où des centaines de milliards sont annoncées pour sauver une économie néolibérale aux abois et aux effets désastreux, la FSU revendique une refondation de l'organisation économique et sociale avec des objectifs progressistes, écologistes et féministes. Le « jour d'après » doit rompre avec le néolibéralisme et travailler à l'amélioration des conditions de travail et de vie de l'ensemble des citoyens. Considérant que la crise sanitaire actuelle est un avertissement pour l'humanité qui doit absolument remettre en cause sa relation avec les écosystèmes, convaincue que la résolution de ces crises sociales et écologiques réside dans une profonde remise en cause du système politique et économique actuel, la FSU travaille d'ores et déjà, avec d'autres organisations, à tracer des perspectives dans ce sens pour dessiner le « monde d'après », reconstruire ensemble un futur, écologique, social, démocratique et fondamentalement humaniste.